

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT

QUELLES INCIDENCES POUR L'ENTREPRISE ?

CE QUI CHANGE :

Incidences de l'ANI sur la prévention du harcèlement et de la violence au travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

Définitions et sources juridiques : comprendre le cœur du sujet

- > Définitions : discrimination directe ou indirecte
- > Périmètre d'étude - Enjeux
- > Harcèlement moral ou sexuel : repérer les situations à risque, ANI sur le harcèlement du 26 mars 2010, profil du harceleur
- > Égalité professionnelle : s'adapter aux nouvelles obligations législatives (loi du 23 mars 2006 en matière d'égalité de rémunération entre hommes et femmes)

QCM : reconnaître les situations de harcèlement ou de discrimination

Recrutement : une étape-clé pour prévenir la discrimination

- > Preuve de la discrimination à l'embauche : la légalisation du "testing"
- > Mise en place de procédures transparentes : CV anonyme, offre d'emploi ou de stage non discriminante, sourcing varié, focus sur les compétences et aptitudes professionnelles, limites à l'information de l'employeur
- > Embauche des handicapés : savoir tirer parti de l'obligation légale

Cas pratique : rédaction et diffusion d'une offre d'emploi

Relation de travail : agir au fur et à mesure pour la diversité

- > Obligation de sécurité et de résultat de l'employeur : jusqu'où s'étend l'obligation de l'employeur ? Quelles sanctions pour l'auteur de l'infraction ?
- > Inégalité, discrimination et harcèlement au quotidien
- > Agir au quotidien : un choix financièrement rentable
- > Plans d'actions faisant l'objet d'aides financières : plan pour l'égalité, contrat pour la mixité, label égalité, charte contre les discriminations, charte pour la diversité...
- > Négociation collective, audit, procédure d'alerte, charte d'éthique...

Cas pratique : négociation d'un accord collectif sur l'égalité de rémunération

Fin de la relation de travail : savoir la gérer

- > Le licenciement, un moment à haut risque civil, pénal et financier : les conséquences d'un licenciement discriminatoire
- > Rupture de la période d'essai : justifiée ou non ?

Acteurs en matière de discrimination et de harcèlement : missions et pouvoirs respectifs

- > Employeur et encadrement
- > Institutions Représentatives du Personnel (IRP)
- > Médecin du travail
- > Médiateur
- > Associations
- > Inspection du travail
- > La HALDE : un acteur méconnu aux pouvoirs sans cesse accrus

Illustration : décisions récentes de la HALDE

La responsabilité du chef d'entreprise : gérer les contentieux

- > Responsabilité civile et pénale : des sanctions très lourdes
- > Qui est concerné par ces responsabilités ?
- > Mécanisme de la charge de la preuve : un avantage pour la victime
- > Moyens de preuve : un élargissement constant au service de la victime

Illustration : décisions récentes en matière de responsabilité pénale

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une formation concrète pour valider ses pratiques dans le cadre de la nouvelle législation
- Des conseils pratiques pour anticiper et savoir réagir face aux cas de discrimination et de harcèlement
- La possibilité de travailler sur ses propres documents : charte pour la promotion de la diversité, de l'égalité, ou contre les discriminations...

 DURÉE **2 jours**



OBJECTIFS

- Connaître les obligations de l'employeur et sécuriser ses pratiques RH.
- Identifier les situations à risque et évaluer les incidences financières ou pénales.
- Concevoir des mécanismes de prévention adaptés.
- Faire le point sur les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.



VOUS ÊTES

Responsables et collaborateurs RH/ personnel, managers, responsables et collaborateurs des services sociaux, représentants du personnel



LIEU ET DATES

Paris Montparnasse
3 et 4 octobre 2011

PRIX 1 315 € H.T. - Réf : **04DISC**

Validité 30/06/2012. Inclus : support, e-ressources et évaluation  les mesures de la formation

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS : Marie-Laure VOUILLE

Tél : 02 43 23 09 09 - Fax : 02 43 23 77 07 - formation@gereso.fr

CETTE FORMATION EN INTRA - Tél. : 02 43 23 59 89 - intra@gereso.fr



GERESO
FORMATION